

* Dans ces exemples, les chrétiens n'étaient pas reçus sur leur propre témoignage. Ils étaient reçus sur la recommandation d'autres personnes qui savaient s'ils menaient une vie digne de leur profession de Christ: «**Vous les reconnaissez à leurs fruits**» (Matth. 7:16).

* En Actes 18, la recommandation émane de plus d'une personne. C'est un principe qu'il nous faut suivre aujourd'hui. «par la bouche de deux ou de trois témoins toute affaire sera établie.» (2 Cor.13: 1). Il peut y avoir des cas où l'assemblée est préparée à accepter la réception à la suite de la recommandation d'une personne dont le discernement spirituel est hautement estimé. Par exemple, Barnabas et Paul sont les seuls à recommander en Actes 9 et Romains 16.

* Dans ces exemples la recommandation est adressée à l'assemblée. C'est à l'assemblée qu'on s'adresse pour recevoir. Dans 1 Corinthiens 5, c'est l'assemblée réunie comme telle qui est responsable de reconnaître l'admission et l'exclusion des croyants, le dedans et le dehors.

* Il y a deux types de recommandation: verbale en Actes 9 et écrite dans les autres cas.

* En Romains 14:1 et jusqu'au chapitre 15:7, Paul dit clairement qu'il y a des choses qui ne devraient pas empêcher la réception ou troubler la communion. Il donne comme exemple, des avis différents sur des sujets comme l'usage de l'alcool, la considération pour des jours particuliers ou des questions de régime alimentaire. Ainsi Paul les exhorte à recevoir les croyants sans faire de ces choses-là des conditions de réception.

* Il faudrait aussi examiner 2 Corinthiens 3:1. Ici nous voyons qu'il est considéré comme normal que des chrétiens aient besoin d'être recommandés à des endroits où ils étaient inconnus. Cependant, dans le cas de quelqu'un qui serait très bien connu, la recommandation était inutile. Diotrèphe, dans 3 Jean, semble agir selon des principes contraires à cet enseignement.

* Ainsi, en résumé, les croyants étaient reçus par l'assemblée sur la recommandation de ceux qui pouvaient témoigner que le croyant en question vivait en accord avec la profession chrétienne. Et nous pouvons conclure avec justesse, d'après le contenu de ces versets qui nous parlent de réception, que nous avons ici un modèle à suivre. Ce ne sont pas des versets donnés au hasard et qui n'ont pas de rapports les uns avec les autres, ils nous sont donnés pour notre instruction.

Maintenant que nous avons considéré les exemples de réception dans l'Écriture, il y a encore une chose utile à voir avant de nous occuper plus particulièrement de la réception des personnes inconnues. C'est qu'il n'y a qu'une sorte de réception connue dans l'Écriture. Comme nous l'avons vu, recevoir, dans

l'Écriture, commence par la recommandation et finit avec la réception par l'assemblée. Les pensées sur différentes sortes de réception: «à plein temps, partielle, en pleine communion, selon les cas, régulière, irrégulière, en pratique, en pleine participation, exceptionnelle, occasionnelle, etc.», ne se trouvent pas dans l'Écriture. Il n'y avait, il n'y a, qu'une seule sorte de réception. Les distinctions qui sont faites plus haut ne correspondent vraiment qu'aux dénominations, aux sectes, et pas à la reconnaissance du Seul Corps de Christ.

APPLICATION

Quelle est l'application que nous pouvons faire maintenant de ces vérités à la question suivante: «Peut-on recevoir une personne inconnue?» Une personne peut-elle être reçue quelques minutes avant la fraction du pain, ou même, si elle est en retard, lorsque la réunion a déjà commencé? Cela est-il conforme aux instructions données dans les passages que nous venons de considérer? Nous allons maintenant examiner quelques détails et quelques questions posées en rapport avec ce sujet.

Comme nous l'avons déjà vu, les croyants étaient reçus sur la recommandation d'autres croyants. Dans le cas d'une personne inconnue, il est bien clair que personne ne peut la recommander, c'est-à-dire donner l'assurance qu'elle mène une vie conforme avec sa confession de Christ. Le fait est que personne ne la connaît et que personne ne peut la recommander avec discernement. S'il n'y a pas de recommandation, il manque à l'assemblée le témoignage vital indispensable pour que la réception soit l'acte heureux, juste, confiant et intelligent qu'il devrait être.

Certains se demandent si ce que nous devrions rechercher dans ces cas d'urgence ce n'est pas de savoir seulement si la personne est croyante. C'est une question cruciale, mais ce n'est pas la seule. Dans les exemples que nous avons étudiés, ces croyants étaient reçus parce que leur vie était recommandable. On les connaissait comme des gens pieux. Nous devrions nous souvenir aussi qu'il y a des croyants qui sont exclus de la Cène du Seigneur et que la Cène doit être gardée dans son intégrité et sa vérité. Voyez 1 Cor. 5:8 et 2 Tim. 2:22. Tous les croyants ont le droit de se souvenir de Christ. Mais le droit de participer, sans tenir compte de la conduite, des associations ou des opinions concernant les doctrines fondamentales, c'est tolérer ce que l'Écriture ne permet pas. Tous les croyants devraient se souvenir de Christ, mais tous ne sont pas aptes pratiquement à le faire. Savoir si une personne est croyante, ce n'est évidemment pas la seule question quand il s'agit de réception.

«Sommes-nous responsables de ce que nous ne savons pas à propos d'une personne inconnue? Nous le recevons comme un croyant, sommes-nous responsables de quelque chose de plus?» Il faudrait pourtant poser une question plus fondamentale. Tout simplement: «Sommes-nous responsables?» — Oui, nous le sommes! Il y a malheureusement des croyants qui doivent être exclus. La sainteté de l'Assemblée doit être maintenue et seuls les croyants pieux peuvent être reçus. Dire que nous pouvons recevoir une personne à la hâte c'est abdiquer notre responsabilité. Nous devrions aussi examiner des points qui vont nous donner un peu plus de pondération. Quelle est la responsabilité d'une assemblée lorsqu'il s'avère qu'elle a reçu précipitamment quelqu'un qu'elle n'aurait pas dû recevoir? Est-ce que c'est juste ou bienveillant de recevoir quelqu'un très vite et peut-être de devoir lui dire, après quelques investigations supplémentaires qu'elle ne peut plus être reçue la semaine suivante? Nous devrions nous souvenir aussi que la seule manière pour une assemblée de défaire une réception c'est la discipline. Recevoir, c'est une responsabilité sérieuse avec des conséquences sérieuses. Est-ce que c'est bienveillant, ou juste, de peut-être être obligés de mettre des personnes sous la discipline parce que nous avions négligé de faire attention à leur marche pratique lorsque nous les avons reçues?

«Recevons cette personne avec grâce et faisons nos recherches après coup!» est une pensée similaire. De nouveau, c'est passer à côté de la responsabilité que nous avons d'agir avec fidélité et intelligence ou ignorer cette responsabilité. Aujourd'hui, il y a beaucoup de chrétiens dans le monde qui estiment que c'est une manière de faire lente, sévère et compliquée que de demander à quelqu'un d'attendre pendant qu'on s'enquiert. Cependant, nous ne pouvons pas laisser ce que d'autres chrétiens ne comprennent pas ou même rejettent, influencer notre attachement à la volonté de Dieu ou devenir la norme de notre conduite. Recevoir quelqu'un sans savoir vraiment s'il doit ou non être reçu c'est tordre les Écritures bien plutôt que agir en grâce et en vérité.

On nous demande aussi si nous pouvons savoir avec certitude si une personne vit en conformité avec sa profession de chrétien, et si il n'y a pas des personnes qui sont déjà reçues et qui n'atteignent pas ce niveau. Les deux choses peuvent être vraies, mais cela ne nous autorise pas à refuser de faire ce que nous savons être juste.

Lorsque nous voulons en savoir plus sur l'authenticité de la foi d'un inconnu, on nous accuse de toujours présumer que les visiteurs inconnus sont indignes de la communion. C'est une erreur. Si c'était vrai, ce serait en désaccord avec l'enseignement de 1 Cor. 13: L'amour croit tout, et n'impute pas le mal.

Mais la vraie raison qui nous empêche de recevoir une personne étrangère immédiatement, ce n'est pas parce qu'elle est présumée indigne ou souillée, mais simplement parce que nous ne savons pas si c'est le cas. C'est l'ignorance qui nous empêche de prendre une décision au sujet de la réception d'un étranger, bien plutôt que la présomption de son inaptitude. La réception doit être faite en se basant sur des certitudes et non sur de l'inconnu.

«Les croyants qui confessent Christ doivent-ils être reçus immédiatement?», c'est aussi un sujet de discussion. En Actes 9 nous voyons que Paul n'a pas été reçu à Jérusalem immédiatement, et on peut le comprendre compte tenu de ses intentions meurtrières d'autrefois vis-à-vis des croyants de l'endroit. Qu'est-ce donc qui a changé leur manière de voir et les a conduits à le recevoir? Est-ce le récit de sa conversion? En partie, mais ce sont davantage les changements visibles de la manière de vivre de Paul. Le verset 28 nous dit qu'il parlait ouvertement au nom du Seigneur. C'est pourquoi Barnabas a pu leur recommander Paul et c'est ce qui a conduit à la réception de Paul. Aujourd'hui, par exemple, si un drogué ou un voleur ou quelqu'un qui bat sa femme était sauvé, est-ce que nous irions nous précipiter pour le faire participer à la Cène du Seigneur? Ou est-ce que nous n'allons pas plutôt l'enseigner, l'encourager, le soigner, en attendant patiemment avec prières qu'il démontre qu'il a abandonné ce qui déshonorait son Maître. Il vaut mieux faire ainsi que de le discipliner ou le mettre dehors quelques jours après et d'amener ainsi du déshonneur sur le Nom du Seigneur.

Finalement, nous avons déjà vu que c'est une assemblée qui reçoit, et pas quelques-uns de l'assemblée. Ceci posé il est difficile d'imaginer comment une assemblée pourrait délibérer convenablement, juste quelques minutes avant la réunion, ou même dans un laps de temps encore plus court si la personne arrive en retard. On nous a suggéré qu'une assemblée pourrait déléguer la capacité de recevoir à quelques personnes qui pourraient s'occuper du cas des personnes inconnues. Cela aussi, c'est un abandon, même si on n'en a pas l'intention, de la responsabilité de l'assemblée et cela crée un nouveau cas de réception que l'on ne trouve pas dans l'Écriture. Que se passerait-il si deux frères délégués recevaient à la porte une personne qui leur est étrangère, mais qui serait connue comme amoral par un autre frère? Faudrait-il que ce frère déjà assis se taise, ou bien qu'il se lève, prenne la parole devant tout le monde et qu'il confonde la personne qui vient d'être reçue, ou bien encore devrait-il essayer de convaincre le frère qui l'a reçue d'aller dire au visiteur que sa réception est nulle? D'un côté ou de l'autre, il en résulterait une situation très malheureuse et du désordre.

CONCLUSION

D'après l'Écriture, donc, nous ne pouvons pas recevoir des croyants inconnus sans recommandation, simplement parce qu'ils confessent eux-mêmes qu'ils sont croyants, car l'assemblée a la responsabilité de ne recevoir que ceux qui sont connus comme des gens qui marchent avec persévérance et justice en Christ. En pratique aussi, l'assemblée n'a pas le temps, quelques minutes avant le début de la réunion, d'exercer sa responsabilité d'une manière convenable, sage et fidèle. De même quelques frères délégués ne peuvent pas faire ce qui est une prérogative de l'assemblée. Et encore, lorsque une personne demande à rompre le pain, si elle n'est pas connue, si personne ne peut la recommander ou témoigner de sa vie, l'assemblée, n'ayant pas plus d'informations, n'est pas capable de prendre une décision valable au sujet de sa réception.

Ces principes ne sont pas nouveaux. On les pratiquait dans l'Église primitive et ils sont reconnus dans des assemblées dans le monde entier. Quelqu'un désire se souvenir de Christ dans Sa mort et on fait part de ce désir à l'assemblée. L'assemblée alors, qui a la responsabilité de ne recevoir que des croyants qui marchent sincèrement et justement, s'enquiert. Cela peut prendre des jours, des semaines ou des mois, chaque cas sera différent, mais il est évident que recevoir une personne inconnue ou lui demander simplement: êtes-vous croyant? ne satisfait pas l'Écriture. Procéder ainsi créerait une nouvelle espèce de réception occasionnelle, quelque chose que nous n'avons pas la liberté de faire.

Quant à moi, je ressens profondément la difficulté et la souffrance causée aux étrangers qui demandent à rompre le pain et qui ne comprennent pas pourquoi il ne le peuvent pas. Je prie pour que je sache comment leur parler, de sorte qu'il puissent en venir à apprécier à être réunis autour du Seigneur. Ces vérités ne sont pas populaires dans une chrétienté qui devient de plus en plus œcuménique, et, malheureusement, dans bien des cas elles seraient condamnées, mais les blessures qu'elles peuvent causer ne sont pas une raison pour les abandonner. Je suis sûr qu'il y a bien d'autres questions et d'autres vérités qui pourraient être abordées ici, mais j'ai pensé qu'il valait mieux m'en tenir aux questions présentes et laisser les détails complémentaires à ceux qui ont déjà écrit à ce sujet d'une manière bien plus capable que moi.

Que la paix soit avec tous ceux qui sont en Christ.

D. Watt 1996

LA RÉCEPTION — Y A-T-IL DES INSTRUCTIONS

Les Écritures peuvent-elles nous enseigner la bonne manière de faire pour recevoir des chrétiens? Si oui, nous avons une base sûre pour agir. S'il y a une réponse dans les Écritures, nous sommes obligés de nous y tenir, car nous devons vivre de toute Parole de Dieu: Matthieu 4:4.

Récemment on a examiné la question suivante: une personne inconnue peut-elle être reçue pour participer à la Cène du Seigneur quelques minutes avant le commencement de la réunion, parce qu'elle affirme elle-même qu'elle est chrétienne. Est-ce que c'est conforme à l'Écriture? Que trouvons-nous dans la Parole de Dieu pour nous guider?

Pour commencer, nous avons quatre exemples de réception et deux versets plus généraux qui nous sont donnés aujourd'hui comme modèles.

«Et comme il (Apollos) se proposait de passer en Achaïe, les frères écrivirent aux disciples et les exhortèrent à le recevoir». (Act. 18:27)

«Or je vous recommande Phœbé, notre sœur, qui est servante de l'assemblée qui est à Cenchrée, afin que vous la receviez dans le Seigneur, comme il convient à des saints, et que vous l'assistiez dans toute affaire pour laquelle elle aurait besoin de vous» (Rom. 16:1)

«Aristarque, mon compagnon de captivité, vous salue, et Marc, le neveu de Barnabas, touchant lequel vous avez reçu des ordres (s'il vient vers vous, recevez-le) et Jésus appelé Juste». (Col. 4:10)

«Et étant arrivé à Jérusalem, il cherchait à se joindre aux disciples; et tous le craignaient, ne croyant pas qu'il fût disciple mais Barnabas le prit et le mena aux apôtres, et leur raconta comment, sur le chemin, il avait vu le Seigneur, qui lui avait parlé, et comment il avait parlé ouvertement, à Damas, au nom de Jésus.». (Act. 9:26-27)

«C'est pourquoi recevez-vous les uns les autres, comme aussi le Christ vous a reçus, à la gloire de Dieu.» (Rom. 15:7)

«Or quant à celui qui est faible en foi, recevez-le; non pas pour la décision de questions douteuses» (Rom. 14:1).

LES PRINCIPES

Ces versets nous présentent, pour notre instruction, quelques détails importants en rapport avec la réception, les voici:

* Les assemblées faisaient attention de ne recevoir que des croyants.